CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVÉE.

- ... mail tous les jours.... 7:15 a m
- ...press tous les jours........6:00 p m
- Limited tous les jours...... 8:15 p m
- N. Y. fast mail tous les jours11:15 a m
- Mob. and coast tous les jours......
- ... train, tous les jours, excepté dimanche. ...... 8:50 a m
- Dimanche excursion. ...... 9:45 p m

DÉPART.

- ... mail tous les jours..... 8:15 p m
- Express tous les jours....... 7:00 a m
- Limited tous les jours....... 9:25 a m
- N. Y. fast mail tous les jours....
- Mob. and coast tous les jours 7:20 p m
- ... train, tous les jours, excepté dimanche.......... 4:05 p m
- Dimanche excursion ...... 7:40 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVÉE.

- No 1 limited.................. 8:45 a m
- No 3 Pan American special. 8:10 p m
- No 5 local.................. 4:30 p m
- No 7 points Est Louisiane. 8:30 a m
  Excursion du dimanche.
- No 9........................ 7:05 p m

DÉPART.

- No 2 local.................. 9:30 a m
- No 4 Pan American special. 9:10 a m
- No 6 points Est Louisiane.. 4:30 p m
- No 2 limited................ 7:30 p m
  Excursion du dimanche.
- No 10........................ 7:40 a m

ILLINOIS CENTRAL

ARRIVÉE.

- ... Chicago limited....... 8:15 p m
- No 33 local mail............10:55 a m
- No 3 Cincinnati and Louisville 8:15pm
- No 1 fast mail..............11:00 am
- St Louis and Chicago..21:00 a m
- No 31 McComb Accd ....9:30 am

DÉPART.

- No 4 Chicago limited....... 9:15 a m
- No 32 local mail............ 6:30 a m
- No 4 Cincinnati & Louisville 9:15a m
- No 2 fast mail.............. 7:10 p m
- St Louis and Chicago.. 7:10 p m
- No 32 McComb Accd .... 3:20 p m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY

ARRIVÉE.

- Vicksburg express.......... 5:50 p m
- Bayou Sara Accommodation 9:40 a m

DÉPART

- Vicksburg express........... 7:00 a m
- Bayou Sara Accommodation 4:00 p m

TEXAS AND PACIFIC

ARRIVÉE

- Fort Worth and Hot Springs express.................... 7:30 a m
- ....12:05 p m
- California express.......... 7:45 p m

DÉPART

- California express.......... 8:30 a m
- .... 3:15 p m
- Fort Worth and Hot Springs express................... 6:20 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE

- ....11:10 p m
- ... and Houston............ 5:15 a m
- Pacific Coast Express....... 8:35 a m
- Sunset Express.............. 6:45 p m

DÉPART.

- Local....................... 3:00 p m
- ... and Houston............ 6:40 a m
- Pacific Coast Express. ...... 9:00 p m
- Sunset Express..............11:55 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVÉE
Dimanche seulement.

- .... 7:35 p m
  Tous les jours excepté dimanche et samedi.
- .... 9:55 a m
  Samedi et dimanche seulement.
- .... 9:55 a m
  Tous les jours excepté dimanche.
- .... 6:40 p m

DÉPART.
Dimanche seulement.

- .... 8:00 a m
  Tous les jours excepté dimanche et samedi.
- .... 4:30 p m
  Samedi et dimanche seulement.
- .... 5:30 p m
  Tous les jours excepté dimanche.
- .... 8:00 a m
- ... Shell Beach..............10:02 a m
- ... Beach.................... 7:00 p m

DÉPART.
Tous les jours excepté dimanche

- ... Belair et Shell Beach.. 4:10 p m
  Dimanche seulement.
- ... Beach.................... 5:30 a m
- ... Beach.................... 8:00 a m
- .... 5:30 p m
- ... Beach.................... 7:30 p m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVÉE.

Tous les jours excepté dimanche.
- Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
  Dimanche seulement.
- Belair.................... 7:00 a m

Liste des navires dans le port.

STEAMERS.

Nom	Destination	Mouillage
		Point
[illegible]	Port Limon	1er dist 15
[illegible]	Porto Rico	2me dist 18
City of Tampico	Mexico	Stuyv dock
[illegible]	Londres et Anvers	Gretna
[illegible]	Baltimore	rue Julie
[illegible]	Havre	1er dist 37
[illegible]	Liverpool	Chalmette
[illegible]	Venise Trieste etc	rue 3me
[illegible]	Havane	2me dist 10
[illegible]	Porto Rico	2me dist 18
[illegible]	Tampa	Alger
[illegible]	Liverpool	Westwego
[illegible]	Breme	4me dist 47
[illegible]	Montreal	rue Lafayette
[illegible]	Bordeaux	4me dist 48
[illegible]	Liverpool	3me dist 32
[illegible]	Danemark	Gretna
[illegible]	Hambourg et Rotterdam	
		Stuyv dock
[illegible]	Hambourg	Chalmette
[illegible]	Londres et Anvers	Westwego
[illegible]	Hambourg	Stuyv dock
[illegible]	Marseille	Stuyv dock
[illegible]	Gene	rue 8me
[illegible]		Alger
[illegible] Point	Rotterdam	Gretna
	GOELETTE	
[illegible]	Mobile	1er dist 21

VENTES A L'ENCAN.

Geo. St. Paul.

La plus grande offre spéculative de la saison.

La magnifique bâtisse en briques à 3 étages, connue comme le No 635 rue Baronne, entre les rues Girod et Lafayette.

Dans l'îlet avec améliorations projetées d'un demi-million de dollars; près du Nouveau Théâtre Fourton et du Jardin d'hiver de Brooks.

MERCREDI, LE 6 JUIN 1906, A MIDI,

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 à 229 rue Baronne, Stall No Un.

Succession de Mme Marie Martha Favre, Veuve de George Maritche.

No 77.943—Cour Civile de District, Division B.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable le Juge de la Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus numérotée, lequel dit ordre est daté et signé le 1er mai 1906, je vendrai à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 à 229 rue Baronne, à midi, MERCREDI, le 6 juin, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations etc., qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Girod, Lafayette et Dryades et désigné par la lettre C sur un plan et devis d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville daté le 15 décembre 1866, annexé à un acte d'hypothèque par ———— Rondanez à John Selme, passé par devant C. V. Foulon, notaire, le 22 décembre 1866, et mesurant d'après cela, en mesure américaine vingt et un pieds, deux pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne, la même largeur dans le fond, et soixante pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, avec le droit à une allée de trois pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Girod par une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes entre lignes parallèles, ladite allée étant en commun à la ci-dessus mentionnée propriété et autres, aboutissant ci-dessus.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transféré au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1906. l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour an moment de l'adjudication et ne devant avoir droit aux loyers de ladite propriété seulement à partir du passage de l'acte d'achat, l'acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Roger Meunier, avocat.

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
137 rue Carondelet. Phone Main 2967 R

6 mai—6 13 20 27—juin 3 6

John P. LeBesque.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

UNE GRANDE OCCASION POUR SPÉCULATEURS: PROPRIÉTÉS DANS LE QUATRIÈME DISTRICT "GARDEN DISTRICT".

Le Cottage Double, 500-504 rue Troisième, (à l'encoignure Rousseau:)
Le Cottage Simple, 2609 rue Rousseau:
Le Cottage Double, 2609-2611 rue Rousseau.

IL SERA VENDU à l'encan, à la (Nouvelle) Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225 229 rue Baronne— **MERCREDI, LE 16 MAI 1906.**

JAMES J. RILEY ET ALS. VS IRENE DELESDERNIER ET ALS

No 77.248—Cour Civile de District — Division A.

PAR JOHN P. LEBESQUE, Encanteur—En vertu d'un jugement en partage final en ceci signé le 5me jour de janvier 1906 et d'un ordre supplémentaire de la date du 5 février 1906 les deux dans l'affaire ci-dessus nommée. Par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Division A. et aussi d'un ordre signé par l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, de ladite Cour Civile de district, le 16 février 1906 dans la succession de Mme Richard Riley No 67.221 du dossier de ladite Cour.

Je vendrai à l'enchère publique à la (nouvelle) Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, MERCREDI, le 16 mai 1906, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, avantages, etc., en cette ville, dans l'îlet borné par les rues Troisième, Quatrième, Rousseau et Fulton (maintenant St Thomas), à l'encoignure des rues Troisième et Rousseau, 38 pieds, plus ou moins, de façade à la rue Troisième sur une profondeur et façade à la rue Rousseau de 63 pieds et 6 pouces, plus ou moins, acquis par Richard Riley de John A. Devaney, par acte pardevant W. J. Castell, anciennement notaire, le 22 juin 1870, livre des transferts 97, folio 740.

RICHARD P. RILEY ET ALS VS IRENE DELESDERNIER ET ALS.

No 73,067—Cour Civile de District — Division B.

PAR JOHN P. LEBESQUE, Encanteur—En vertu d'un jugement final en partage signé le 15 janvier 1906, par l'Honorable Fred D. King juge de la Division B de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et d'un ordre supplémentaire signé le 15 février 1906, les deux dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et en vertu aussi d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Division E de ladite Cour Civile de District, signé le 16 février 1906 dans la succession de Mme Richard Riley, No 67,221 du dossier de ladite Cour.

Je vendrai à l'enchère publique, à la (Nouvelle) Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-229 rue Baronne, MERCREDI, le 16 mai 1906, à midi, les propriétés ci après décrites, à savoir—

Un lot de terre en cette ville avec toutes les bâtisses, améliorations, avantages, etc., portant les numéros municipaux 2609 (maison simple) et 2609 2611 (maison double) rue Rousseau, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Troisième, Quatrième et Fulton (maintenant rue St Thomas) désigné comme lot No 12 sur un plan par H. Grant, voyer de ville, le 1er février 1843, et étant une portion de l'îlet No 11 sur le plan original du Faubourg Livaudais, dressé par B Buisson, le 3 mars 1832, ledit lot mesurant (en mesure américaine) 31 pieds 9 pouces, plus ou moins, de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 103 pieds 5 pouces 5 lignes, plus ou moins, entre lignes parallèles, et est borné sur le côté vers la rue Quatrième par le lot No 13 sur ledit plan.

CONDITIONS—Sur toutes les propriétés ci-dessus, un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur daté du jour de l'adjudication publique, payables respectivement en un et deux ans de leur date avec 8 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'au paiement; lesdits billets devant être garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque sur la propriété vendue, les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur, en plus et au dessus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Bus. Rouen, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant les honoraires d'avocats, en cas de procès pour la collection des dits billets, le transfert de l'assurance, etc.

FRANK McGLOIN, avocat.
15 av - 15 22 29—mai 6 13 16

JOHN P. LEBESQUE, encanteur.
912 avenue Jackson.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK
Goelette Clifford N Carver, Wells p 14 mars.
Steamship Arkadia, Lewis.... parti 17 mars.
Steamship El Monte, Mason.....parti 17 mars.
Steamship Proteus, Halsey.....parti 21 mars.

PHILADELPHIE.
Steamship Toledo, Oecklemann parti 21 mars.

LIVERPOOL.
Steamship Mira, Bass .... parti 21 fev.
Steamship Chancellor, Booth...parti 17 mars.
Steamship Barbadian, Parker.....parti 17 fev.
Steamship Mexican, Slater ......parti 22 fev.
Steamship Wm Cliff, Davis, parti.......9 mars.
Steamship Cuban, Lofthouse.... parti 24 fev.
Steamship Dictator, Bickeranoff parti 1 mars.
Steamship Politician, Walton.... parti 3 mars.
Steamship Antillian, Japha.....parti 10 mars.
Steamship Louisianian, Wood...parti 13 mars.
Steamship Etonian, Jacobsen...parti 19 mars.

LONDRES.
Steamship Manhattan, Watkinsparti 6 mars.
Steamship Californian, Parkin...parti 15 mars.

SHIELDS.
Steamship Alston, Wilson.......parti 1 mars.
Steamship Bertha ——— ....parti 2 mars.
Steamship Herm, Friveld .... parti 7 mars.

RIO DE JANEIRO.
Steamship Lesreaulx, Pyves....parti 21 fev.
Steamship Can vs. Russell..... parti 20 mars.

CHRISTIANSEO
Barque Antigea, Torgersen.....partie 19 jan.

OPORTO.
Barque Albatros, Palso.......... partie 15 fev.

GENES.
Steamship Sicania, Blanch...... parti 26 fev.

ST NAZAIRE
Louis Mathi...........partie 20 fev

CARDIFF
Steamship Lord Roberts, Boal...parti 28 fev.

PALERME.
Steamship Dinnamare, Pinto.... parti 25 fev.
Steamship Clara, Ragusen ......parti 3 mars.

SWANSEA.
Steamship Carigan Head, Orr...parti 1 mars
Steamship Montauk Point, Maxson p 4 mars.

FIUME.
Steamship Clara, Ragusen.......parti 27 fev.

GRIMBY.
Steamship Arkansas, Petersen.. parti 3 mars.

BORDEAUX.
Steamship Bordeaux, L'Hevederparti 1 mars.

SANTOS.
Steamship Virgil, Jardine.... ..parti 3 mars.

BARRY.
S S Torr Head, Thompson...... parti 6 mars.
Steamship Atlantian, Highton...parti 7 mars.
Steamship Cognac..............parti 20 mars.

VICTORIA, BRAZIL.
Steamship Virginia, ...parti 8 mars.

TENERIFFE.
Steamship Exmouth, Griffiths....parti 9mars.

AVONMOUTH.
Steamship Mohawk, White....parti 17 mars.

ANVERS
Steamship Roman, Roberts....parti 20 mars.

NAVIGATION FLUVIALE

Départs de bateaux à vapeur

VENDREDI, 11 MAI 1906

Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND 11 a m
Bayou Lafourche—
MARY F. GOLDEN, à 1 p m
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 p m

SAMEDI, 12 MAI 1906

Harwood et Bends—AMERICA à 5 p m
Madisonville—NEW CAMELIA, à 4 p m

CHEVAUX ET MULETS

Les recettes pour les chevaux et mulets sont assez bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture.....$	100@125
Bons chevaux de trait............	75@125
Chevaux communs.............	50@1..
Mulets de ville..................	150@175
Extra heavy.....................	200@225
Mulets pour plantations sucrières.	150@1.0
Mulets communs...........	85@110

MARCHE AUX BESTIAUX

Boeufs du Texas et de l'Ouest—Boeufs. Choix, par livre, gross. 4¼@4½; fair to good par livre gross, 3¾@4; common to medium, par livre, gross, 2¾@3¼. Vaches et Genisses—Choice, par livre, gross, 3¼@4; fair to good par livre, gross, 2¾@3¼; vieilles, maigres par tête, $10@12. Taureaux et Cerfs—Taureaux, par livre, gross, 2½@3; cerfs, par livre, gross, 3@3½. Yearlings—Choice, par livre, 3@4; fair to good, par tête, $9@11; Veaux, par tête—Choice, $9@11 00; fair to good, $8@9.

Boeufs du Mississippi, de la Louisiane et de Alabama—Boeuf—Choice, par livre, gross, 3½@4 fair to good, par livre, gross, 3@3½; vieux, maigres, par livre, gross, 1½@2½. Vaches, Torres et Taureaux—Choice, par livre, gross, 2@3½; fair to good, par livre, gross 2½@2 ... maigres, par tête $7@10 taureaux, par livre, gross, 2½@3; cerfs, par livre gross 2@2½. Yearlings—Choice par livre, gross 3@3½ fair to good par tête $8@11, common par tête $6@7. Veaux Par tête, $6@8. Vaches ... $40@50; fair to good, $25@35. Springers—Choice, $25@30; common to fair $15@ ... Porcs—Nourris au mais, par livre ... 1¾@4½, nourris au "mast", par livre, gross 3@3¾ Moutons —Good to choice, par ... 3¾@4½, common to fair, par tête, $1 25 1 50

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jean Pierre Favre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 76,549—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Dugué administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat. 4 mai—4 8 13

Succession de Geo. G. Koschel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 79,222—Division E.—Attendu que George August Koschel a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Geo. G. Koschel décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. A. D. Danziger, avocat. 5 mai—5 9 14

Succession de Mme Bridget Ansberry, Veuve de Peter Griffin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79,208 — Division E—Attendu que Richard Murray a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Bridget Ansberry, Veuve de Peter Griffin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier —J. C. Henriques, avocat. 4 mai—4 8 13

Succession de William Durbridge.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans - No 79,196—Division B—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Durbridge, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat.
4 mai -4 8 13

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Barbara Feucht.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 78.851—Division A – Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par E. Howard McCaleb, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—E. H McCaleb, Jr, avocat.
11mai—11 15 20

Succession de Thomas M. Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 70,953 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Margaret Looby, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Fenner, Henderson & Fenner, avocats. 11 mai—11 15 20

Succession de Mme Thomas Forrester.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 74.216 — Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Katie Forrester, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier.—John Watt Duffy, avocat.
4 mai—4 8 13

Succession de Adolph H. Steward.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,961, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Marie Louise Steward, veuve de A. H. Steward exécutrice testamentaire et John Blair Campbell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Buck, Walshe & Buck, avocats.
10mai—10 15 20

Succession de Ellsworth Robbins DeBow et Mme Ada Elizabeth Thompson, Veuve de Ellsworth Robbins DeBow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Nos 78.575, 79.138, consolidés—Division C—Attendu que William Campbell DeBow et William B. Shearer, ont présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ellsworth Robbins DeBow, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—John P. Sullivan, avocat. 7mai—7 12 17

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, sous et vertu d'un ordre de l'Honorable Division B, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 20 avril 1906, dans l'affaire intitulée succession de John E. Huffman, dossier No 78,347, ledit ordre adressé à J. L. Onorato encanteur, j'offrirai en vente, à l'enchère publique, JEUDI, le 24 mai, à midi, les ci-après propriétés foncières:

1° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 99, borné par les rues Calhoun, Howard, S. Liberté et l'avenue Clay; les dits lots sont désignés par les numéros 11, 12 et 13 sur un plan fait par C. Milo Williams, député-voyer de ville, daté le 3 janvier 1898. Le dit lot No 11 formant l'encoignure des rues Calhoun et Howard. Les dits lots sont contigus et ont chacun une façade de 29' 11" 5" à la rue Calhoun, une largeur chacun de 29' 11" 6" dans le fond. Le lot No 11 a une profondeur sur la rue Howard de 135' 9" 2" et une profondeur sur la ligne de côté séparant ledit lot du lot No 12 de 138' 6" 3"; le lot No 12 a une profondeur sur ladite ligne de côté le divisant du lot 11 de 136' 6" 3" et une profondeur sur la ligne de côté le divisant le lot 12 dudit lot 13 de 137' 3" 4", le lot No 13 a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot 12 de 137' 3" 4" et une profondeur sur la ligne la plus près de la rue S. Liberté de 138' 0" 5".

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent connu comme le No 1913 rue Calhoun, consistant en un cottage résidence contenant vestibule de réception, salon, salle à manger, cuisine, office quatre chambres à coucher, chambre à bain mansarde; bâtisse à deux étages dans le fond contenant écurie et deux chambres à coucher; allée pour voiture, eau du fleuve. La maison est équipée pour le gaz et l'électricité.

2° Trois certains lots de terre dans le même district, dans l'îlet No 637, borné par les rues Milan, Marengo, Magnolia et Clara. Lesdits lots sont contigus et sont numérotés 20, 21 et 22 et mesurant chacun 3 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot 22 formant l'encoignure des rues Milan et Magnolia. Ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

3° Trois certains lots de terre, avec toutes améliorations, droits, voies, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jéna, Freret, Howard et Cadix, désignés par les numéros 4 et 5 mesurant chacun 30' de face à la rue Jéna par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; et par le numéro 24 mesurant 30 pieds de face à la Freret par 150 pieds de profondeur entre ligne parallèles, le lot 24 est contigu aux lots 4 et 5 dans le fond. Le lot No 4 commençant à une distance de 90, de l'encoignure des rues Jéna et Freret; le lot No 24 commençant à une distance de 120' de l'encoignure des rues Jéna et Freret.

4° Cinq certains lots de terre, dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet désigné par le numéro 564, borné par les rues Jena Liberté, Howard et l'avenue Napoléon; les dits lots étant désignés comme les lots Nos 14 à 18 tout deux inclusivement, contigus l'un à l'autre et mesurant, à savoir: le lot No 14 formant l'encoignure des rue Howard et Jena et mesurant 30' de face à la rue Jena par 100 de profondeur; les lots Nos 15 à 18 mesurant chacun 3 de face à la rue Jena par 100 pieds de profondeur.

5° Treize certains lots de terre dans le septième district de cette ville, dans l'îlet désigné comme le No 404, borné par les rues Pritchard, Hamilton, Laurel Grove et Apricot, numérotés et mesurant d'après le certificat d'arpentage par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, annexé à l'acte pardevant George C. Walshe, notaire daté le 13 novembre 1903, comme suit: Les lots 1 à 4 tous deux inclusivement; lots 13 à 20 tous deux inclusivement et lot No 23. Lots 1 à 4, tous deux inclusivement sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Apricot sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds: le lot No 1 formant l'encoignure des rues Apricot et Hamilton les lots 13 à 20 inclusivement sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Pritchard sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds: le lot 13 formant l'encoignure des rues Pritchard et Laurel Grove. le lot 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Hamilton sur une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, en un et deux ans, avec 8 0|0 d'intérêt de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement. Les taxes de 1906 devant être assumées par les acquéreurs. Les actes de vente pardevant Charles Schneidau notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat requis devant être fait au moment de l'adjudication avec.

J. L. ONORATO,
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, Bureau No 318 rue Baronne.
22 av—22 29—mai 6 13 20 24

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSIOM DE ISAAC W. BOONE.

No 78,633 - Cour Civile de District, Division —.

LE MARDI, 5 JUIN 1906.

UN COTTAGE SIMPLE,
No 508 RUE N. DAVID

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, Division —, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 30 avril 1906 et à moi adressé, j'offrirai en vente, MARDI, le 5 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet No 540, borné par les rues David St Louis, Toulouse et l'Avenue Carrollton désigné par le No 14 sur un croquis annexé et mesurant 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue David sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de 19.6 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant John Janvier, notaire. Un dépôt de 10 0|0 devant être fait au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
Miller, Dufour & Dufour, avocats.
4mai—4 6 13 20 27—juin 3 5

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Cottages double désirable et lots pour bâtir.

Le cottage double, 537 et 539 rue Rocheblave.

Entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

Le joli cottage double, 2308 et 2310 avenue Tulane.

Entre les rues Miro et Tonti.

Le bon lot à bâtir, rue Banks, à l'encoignure de la rue Gayoso, 35 par 100 pieds.

Le lot à bâtir, rue Banks, entre les rues Gayoso et Dupré, (ilet rue Palmyre).

Mme Thomas J. McTague vs Thomas McTague et als.

No 78 559—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER —C. A. Tessier, Encanteur, bureaux 134 rue Carondelet JEUDI, le 31 mai 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 avril 1906 et signé le 26 avril 1906 de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Gravier, l'avenue Tulane et la rue Dorgenois, laquelle portion de terre formant partie du lot No 34, sur un plan déposé en l'étude de P. Lacoste, ancien notaire en cette ville, mesurant 33 pieds 11 pouces de face à la rue Rocheblave, par 90 pieds 5 pouces de profondeur, plus ou moins entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage double, désigné par les Nos 537 et 539 rue Rocheblave.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Tulane, les rues Miro, Galvez et Tonti, mesurant 33 pieds 3 pouces de face à l'avenue Tulane sur une profondeur de 120 pieds; ledit lot est composé du tout du lot 24 et une portion du lot 25 comme il est démontré sur un plan par Arthur De Armas, ingénieur civil, daté le 12 mai 1870 et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, ancien notaire en cette ville comme plan No 29 des livres de plan No 7. Les améliorations comprennent un joli cottage double retiré de la banquette sous une barrière en fer et est désigné par les Nos 2308 et 2310 avenue Tulane.

3° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet 154, borné par les rues Gayoso, Palmyre, Dupré et Banks, désigné comme lot 7 sur un plan annexé à un acte de vente à Thomas J. McTague, pardevant Frederick Zengel, de la date du 8 août 1896, d'après lequel plan ledit lot mesurant 35 pieds 5 pouces de face à la rue Banks par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 100 pieds 6 pouces, formant l'encoignure des rues Banks et Gayoso

4° Un certain lot de terre, situé dans le premier district de cette ville, dans le même îlet que la propriété troisièmement décrite, désigné comme lot No 8, sur le susdit plan, annexé à un acte pardevant F Zengel, notaire, daté le 8 août 1896 et mesurant 35 pieds 5 pouces de face à la rue Banks sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 100 pieds et 6 pouces.

Conditions—Comptant et les acquéreurs devant payer les taxes de 1906 au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Fred Delbel, notaire, aux frais des acquéreurs.
29 avril—29 mai 6 13 20 27 31

Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Roussel.

No 78 292—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.- Division A.

PAR AUG. HUARD, Encanteur—Bureau et Bourse 239 rue Bourbon. MERCREDI, le 16 mai 1906, à midi, il sera vendu pour payer les dettes de la succession, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Indépendante de Huard, No 239 rue Bourbon, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté Nouvelle-Orléans, le 12 avril 1906, rendu dans l'affaire de la ci-dessus intitulée et numérotée succession et pour son compte les propriétés foncières ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 1023, borné par les rues Mandeville, Grant (autrefois Galvez) Célestine (maintenant Johnson) et Marigny, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Mandeville, par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, avec 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. l'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 en faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication, et payer pour l'acte de vente pardevant William J. Formento, notaire.

AUG. HUARD.
Encanteur indépendant.
Albert Voorhies, avocat.
15 avril—15 22 29—mai 6 13 16

RESTAURANT DE L'HOTEL ST-CHARLES

Rez-de-chaussée de l'entrée rue Gravier.

De Première Classe. Essayez-le.

Le patronage des personnes désirant souper après le théâtre est sollicité.

BAINS ST-CHARLES

Turc, Russe, Romain, Ordinaire.

Nouveaux Bains Electriques venant d'être terminés.

Soulagent les Rhumatismes, la Grippe, les Refroidissements.

Le meilleur tonique connu pour les nerfs.

15 déc—5m

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqûres des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille........... 25c.
Grande " .... 50c.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens du précédent acquéreur, qui a failli de se conformer avec l'adjudication faite à lui dans cette affaire le 29 mai 1903, d'une grande propriété de résidence améliorée et de valeur du Premier District, faisant face au Cercle Tivoli.

Dans l'îlet borné par les rues St Charles, Carondelet, Calliope et Delord et le Cercle Tivoli.

La propriété portant le No municipal 1011 avenue St Charles.

Alden McLellan vs James B. Rosser, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 67.436—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 14 juin 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet compris entre le Cercle Tivoli, les rues St Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Cercle Tivoli, cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond, cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Delord, le tout comme désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la susdite décrite propriété, par Mme Lydia Knight, veuve de David G. Wire, Sr, passé pardevant Jos D. Taylor, notaire public, le 8me jour de mai A. D. 1884, à Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning étant la même propriété que Joseph D. Taylor a acquise à une vente publique faite par Victor Mauberret, shérif civil de la paroisse d'Orléans, le 15me jour d'octobre 1894, sous et en vertu d'un writ de fieri facias, lancé dans le procès intitulé Germania Savings Bank vs Mme Marie Buel, femme de Edward T Manning, No 39,332, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —; le tout d'après l'acte du shérif daté le 15 octobre 1894, enregistré en le bureau des aliénations dans cette ville, dans le livre 153 fo lo 741, et aussi enregistré en le bureau du greffier de ladite cour, dans le livre des actes 8, folio 2851.

Acquis par le défendeur dudit Joseph D. Taylor par achat, d'après un acte passé par devant G. G. Rebentisch notaire daté le 15 octobre 1894 bureau des aliénations livre 152 fol. 860).

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Harry H. Hall avocat pour le demandeur.
11 mai—11 18 25—juin 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande portion de terre de valeur dans le Troisième District,

Avec les bâtisses portant le No municipal 2901 rue Nouvelle Orléans entre les rues Agriculture et Industrie.

Terrains mesurant 319' 10" 7" x 160' 4".

People's Homestead Association vs Robert V. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 78 614 – En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, JEUDI, le 24 mai 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, et désigné sur un plan fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 8 juin 1898, certifié d'être une copie vraie et correcte de cette partie représentant le lot No 8 du plan fait par D'Hémécourt, voyer, daté le 24 juin 1844, et déposé en l'étude de John Watt, notaire dans ses actes de 1898, ladite propriété désignée sur ledit plan comme suit, à savoir. Une moitié de l'îlet No 1-20 (ancien No 91) borné par les rues Agriculture, Industrie, Nouvelle Orléans et Nouveau St Bernard (maintenant Allen), mesurant cent soixante pieds et quatre lignes de face à la rue Agriculture, cent soixante pieds et quatre lignes de face à la rue Industrie et trois cent dix neuf pieds et dix pouces et sept lignes de face à la rue Nouvelle Orléans, et trois cent dix neuf pieds dix pouces et sept lignes de face sur l'autre ligne de côté, laquelle divise ledit îlet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour la demanderesse.
21 avril—21 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment de meubles de maison, etc., aussi un piano, etc.

Dans le local Nos 1519 et 1525 rue Joseph.

Wm A. Freret vs Mme A. A. Taylor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78 8.5—En vertu d'un ordre de vente, daté le 1 mai 1906, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 16 mai 1906, à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir

Dans le local Nos 1519 et 1525 rue Joseph (près de l'avenue St Charles).

Un grand lot de meubles de maison assortis, installations divers, etc., étant le contenu entier dudit local, le tout d'après l'inventaire enregistré.

Aussi un piano et tabouret

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions, comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Saunders & Gurley, avocats pour le demandeur
5 mai—5 10 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

City Park Jockey Club vs J. G. Hutchins.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 25,351. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de mon entrepôt Nos 813 et 815 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, JEUDI, le 17me jour de mai 1906, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Une jument de course chatain connue sous le nom de Ever near. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
Alexis Brian, avocat pour le demandeur.
6 mai—6 13 17

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mary M. Embouins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,183—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présentés par John Embouins, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier—Zengel, Thomas & Suthon, avocats. 3ma—3 7 12

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif civil du contenu entier, meubles et installations et stock

Du bien équipé et "up to date" Restaurant et Buvette, et Maison de Logement Connue comme Selmer's.

Dans les locaux Nos 425 et 427 rue St Charles (Vis-à-vis du Théâtre Orpheum)

Consistant de telles installations, meubles et articles usuellement trouvés et conservés dans une maison de première classe de ce genre.

De nombreuses chambres à coucher, complètement garnis.

Grande quantité d'épiceries de fantaisies et ordinaires, etc.

Vins, whiskies, liqueurs, bière, cigarts, tabacs etc., incluant coffre-fort en fer, "User's Register" etc., etc., etc.

Dans l'affaire de la

Jackson Brewing Company vs Emil Selmer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 79,231—En vertu d'un ordre de vente daté du 10 mai 1906 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 22 mai 1906 à 10:30 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dans les locaux Nos 425 et 427 rue St Charles

Le contenu entier, installations et stock etc., du restaurant et buvette, et maison de logement dans lesdits locaux, d'après l'inventaire détaillé enregistré dans ce bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats de la demanderesse.
11 mai - 11 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le shérif civil de vastes portions de terre de valeur du Premier District.

Dans l'îlet borné par les rues Melpomène, St Thomas, Terpsichore et Chippewa.

Le tout mesurant 103' 10" 4" de face à la rue Melpomène, étant l'entière façade sur ladite rue, 243' 2" 3" de face à la rue St Thomas, 186' 9" de face à la rue Chippewa et 187' 8" 2 dans le fond sur une ligne courant en travers de l'îlet de la rue St Thomas à la rue Chippewa.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, machines, etc., sur ladite propriété

Le tout constituant

La grande manufacture de valeur bien connue de la Boland & Gschwind Company Ltd.

Aussi le droit de servitude de voie en plus et sur la portion restante dudit îlet dans le but de maintenir et d'opérer un rail avec des chars comme un "switch track".

Dans l'affaire de la

Germania National Bank en liquidation et ses liquidateurs vs Boland & Gschwind Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 79.103—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 7 juin 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Ces certaines portions de terre, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, St Thomas, Terpsichore et Chippewa, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans et que ladite Boland & Gschwind Co. Ltd a acheté de la Hauptman & Loeb Co Ltd., et mesurant comme suit cent trois pieds dix pouces, quatre lignes de face à la rue Melpomène étant la façade entière de l'îlet sur ladite rue, entre les rues St Thomas et Chippewa, une profondeur et façade à la rue St Thomas de cent quatre vingt onze pieds, deux pouces, trois lignes, une profondeur et façade à la rue Chippewa de cent soixante quatre pieds neuf pouces et mesurant sur une ligne de base au travers de l'îlet cent soixante et onze pieds onze pouces cinq lignes, aussi une étendue ou portion de terre contigue à la portion de terre ci dessus décrite mesurant douze pieds de face à la rue Chippewa, cinquante deux pieds de face à la rue St Thomas, et cent quatre vingt sept pieds huit pouces et deux lignes au travers de l'îlet sur le côté vers la rue Terpsichore, le tout d'après deux certains plans d'arpentage fait par Karkland & Theard, datés le 19 mars et le 25 avril 1901 respectivement et annexés aux actes d'achat par la "Boland & Gschwind Co Ltd". Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, machines, etc., sur ladite portion de terre, et aussi les droits de servitudes de voies en plus et au-dessus de la portion restante dudit îlet dans le but de maintenir et d'opérer un rail avec des chars comme un "switch-track".

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Buck Walshe & Buck, avocats pour la demanderesse
2 mai—2 10 18 25—juin 1 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Sixième District.

Portant le No municipal 616 rue Somat entre les rues Laurel et Annonciation.

Annie Raymond vs Pearl Gibson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 79.023—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 137, borné par les rues Somat, Dufossat, Laurel et Annonciation, lequel lot est désigné par le No 9 de l'îlet 13, sur un plan de F. M. Tourné, architecte, daté le 23 juin 1866, déposé en l'étude d'Eusèbe Bouny, anciennement notaire, et mesurant trente trois pieds de face à la rue Somat sur cent vingt cinq pieds de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 616 rue Somat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
Charles F. Claiborne, avocat pour la demanderesse.
21 avril—21 23 27—mai 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée du Troisième District.

Connue comme No 1404 rue Musique, entre Villeré et Robertson

John A. Waterhouse vs John B. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78.936—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 17 mai 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district, dans l'îlet No 613, borné par les rues Musique, St Roch, Villeré et Robertson, désigné sur la liste d'assessements par le numéro deux, étant le deuxième lot de l'encoignure des rues Musique et Villeré et mesurant trente et un pieds de face à la rue Musique sur une profondeur de quatre-vingt-dix sept pieds, les améliorations étant connues comme le numéro quatorze cent quatre rue Musique.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans
Zengel, Thomas & Suthon, avocat pour le demandeur
14 av—14 20 27—mai 4 11 17